

LEON XIII ET LA PERSECUTION

SOUS ce titre : « Léon XIII et la persécution d'aujourd'hui », la *Semaine religieuse* d'Autun publie ces sages réflexions :

Certains catholiques, ignorants de la discipline et du respect, se plaignent bruyamment du silence du Pape. Que n'étudient-ils les leçons pontificales et que n'en conservent-ils le souvenir ? A tout jamais elles gardent leur opportunité.

En 1892, S. S. Léon XIII adressait aux évêques et à tous les catholiques de France une Encyclique mémorable, concernant les relations que nous devons avoir avec le gouvernement de notre pays. Il y recommandait l'adhésion à la forme constitutionnelle ; mais il y exprimait les réserves les plus formelles en ce qui touche certaines lois. Nous extrayons de ce grand acte pontifical les lignes suivantes qui semblent écrites tout exprès pour les besoins de la crise actuelle. Il faudrait en donner connaissance à tous les citoyens français. Voici comment le Saint-Père s'exprime énergiquement :

« Qu'en France, depuis plusieurs années, divers actes importants de la législation aient procédé de tendances hostiles à la religion, et, par conséquent, aux intérêts de la nation, c'est l'aveu de tous, malheureusement confirmé par l'évidence des faits. Nous-même, obéissant à un ordre sacré, Nous en adressâmes des plaintes vivement senties à celui qui était alors à la tête de la République.